

NOTE SUR LES RESULTATS PRELIMINAIRES DE L'INTRODUCTION DES BELIERS DE LA RACE « TIMAHDIT » DANS LA REGION D'ASKAOUNE

Par : Dr. AHMED EZZAHIRI

1981

I. Introduction

La région d'Askaoune (cercle de Talouine) est caractérisée par la présence d'une race ovine appelée « Siroua » qui se caractérise par sa qualité lainière, base de la réputation du tapis de la zone « Ouauzguit ».

Mais en raison de sa petite taille, sa production en viande est faible (le poids vif d'un mouton ne dépasse guère 40 kg).

Pour essayer d'améliorer les performances de cette race, nous a introduit des béliers de race « TIMAHDIT » pour réaliser en essai de croisement. Cet essai a eu pour but d'augmenter la conformation tout en préservant la qualité lainière, principal objectif de l'élevage de cette race dans la zone.

Le choix de l'introduction des béliers « Timahdit » est dicté par les faits suivants :

- Parmi les races à viandes marocaines, le bélier « Timahdit » outre sa qualité lainière relativement bonne, évolue pratiquement dans les mêmes conditions naturelles aux celles de la race Siroua (parcours de montagne, région froide...).
- Puisque il est fixé phénotypiquement, la maîtrise de son introduction est rendue facile.

2. Distribution des béliers

A l'occasion d'un concours d'élevage qui a eu lieu en Juillet 1980, il a été procédé à la distribution de 65 béliers de la race « Timahdit » au profits des meilleurs éleveurs de la région. Ces béliers provenaient de la Station ovine de la région de Oulmès.

Les bénéficiaires ont été choisis parmi les meilleurs des éleveurs de 8 fractions. (tableau 1).

Tableau 1 : Répartition de béliers « Timahdit » dans la région d'Askaoun

Fractions	Nombre de béliers rétrocedés	Observations
Aït Ouhamden	10	Trois béliers réservés aux brebis D'Mane
Aït Telti	9	Un mort
Aït maghlif	13	
Inmarakht	7	Un mort
Aït Rbaâ	3	
Igli	1	
Irnaten	10	Un bélier réservé au D'Mane et un mort
Izgar	12	2 béliers morts
Totaux	65	

3. Résultats

Les éleveurs qui ont reçu ces béliers ont accepté de soumettre leurs troupeaux au contrôle afin d'évaluer les résultats du croisement. Pour des raisons spécifiques à la zone (difficultés de circulation, troupeaux dispersés, zone enneigée de Décembre jusqu'au Mars, on a contrôlé tout d'abord la faculté d'adaptation de ces béliers, et ce n'est qu'en juin 1981 qu'on a procédé au contrôle du poids des produits de croisement à l'occasion du regroupement des animaux dans les Agdals collectifs.

3.1. Comportement des béliers

Dans l'ensemble les béliers se sont comportés normalement et il semble qu'ils se sont bien adaptés aux conditions d'Askaoune. C'est ainsi que seuls 5 béliers sont morts parmi les 65 introduits. Le poids moyen a été en moyenne de 51 kg et varie de 47 à 71 kg.

3.2. Performances de reproduction

Les béliers sont mis avec les brebis. La lutte n'était pas contrôlée. Les mises bas ont commencé dès le mois de Janvier et se sont étalées jusqu'au mois de Mai.

- En raison de la conformation du bélier Timahdit, les primipares (1er agnelage) ont eu des difficultés de mise bas entraînant des morts nés (22 brebis enquêtées).

Cependant, ce problème n'est pas rencontré chez les multipares, qui ont agnelé déjà plusieurs fois. Toutes les naissances étaient simples.

On a remarqué que 4 éleveurs ont croisé les béliers avec les brebis D'Mane, et ces dernières ont eu des naissances multiples double et triple.

Les produits issus du croisement Timahdit Siroua portent les couleurs du père au niveau de la tête.

3.3. Performances pondérales

A la naissance, les agneaux du croisement sont plus rigoureux que leurs homologues Siroua. Les contrôles de poids ont concerné 43 agneaux et 51 agnelles issus de croisement.

Au moment du contrôle, on a constaté que les agnelages de la race SIROUA en pure étaient terminés depuis 3 mois, ce qui fait que les comparaisons pondérales ne sont faisables qu'à partir de l'âge de 3 mois.

Le tableau 2, indique qu'à l'âge de 3 mois, les mâles et les femelles croisés ont un poids moyen supérieur de 6,5 kg environ sur leurs homologues issus de race pure.

Tableau 2 : Poids moyen des agneaux croisés et des locaux (kg)

Age	Mâle (TS)	Mâle (s)	Femelle (TS)	Femelle (S)
1 mois	6	-	5,6	-
2 mois	11,8	-	11,3	-
3 mois	15,8	9,2	14,0	8
4 mois	16,2	11,7	-	10,6

TS : Timahdit S : Siroua

4. Conclusion

On peut conclure que les résultats préliminaires enregistrés ont dégagé les faits suivants :

Il semble que les ovins « Timahdit » s'adaptent bien aux conditions d'Askaoune.

Les produits issus de croisement sont plus vigoureux que leurs homologues locaux.

Il faut éviter de mettre ensemble ces béliers avec les brebis qui vont mettre bas pour la première fois.

Dans l'ensemble, les éleveurs sont satisfaits des résultats de ce croisement. Cependant, les contrôles devront être poursuivis sur plusieurs années pour mettre en évidence avec précision l'effet de l'introduction des béliers Timahdit et notamment l'effet, sur la qualité lainière.